



Bureau

Publié le : 23/09/2025

Séance du jeudi 11 septembre 2025

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 4 septembre 2025 s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 20h23

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO (à compter de la question n° 26), M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Christophe LIME, M. Yves MAURICE (jusqu'à la question n°86 incluse), M. Jean-Paul MICHAUD (à compter de la question n° 46), M. Anthony NAPPEZ, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD (à compter de la question n° 22), Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN (à compter de la question n°3 et jusqu'à la question n° 79 incluse), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 52)

Etaient absents : M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET, M. Aurélien LAROPPE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Gilles ORY, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. André TERZO

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote : M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à Mme Anne VIGNOT, M. Christian MAGNIN-FEYSOT donne pouvoir à M. René BLAISON, M. Gilles ORY donne pouvoir à M. Anthony NAPPEZ, M. André TERZO donne pouvoir à M. Christophe LIME, Mme Marie ZEHAF donne pouvoir à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 51 incluse)

Délibération n°2025/2025.00250

Rapport n°18 - Attribution d'une subvention à l'association Foire aux Saveurs d'Automne

Attribution d'une subvention à l'association Foire aux Saveurs d'Automne

Rapporteur : Mme Lorine GAGLIOLO, Vice-Présidente

| | Date | Avis |
|----------------|------------|-----------|
| Commission n°4 | 28/08/2025 | Favorable |

| Inscription budgétaire | |
|--|---|
| BP 2025 et PPIF 2025-2029 « Agriculture/Sauge » | Montant prévu au budget 2025 : 75 000 € Montant de l'opération : 2 000 € |

Résumé :

Le rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'association « Foire aux saveurs d'automne » pour l'organisation de la 34^{ème} foire aux saveurs d'automne qui aura lieu le 4/10/2025 à Pouilley-Français. Cette manifestation a lieu tous les ans depuis 34 ans. Elle favorise la promotion des produits du terroir, dont les produits bio, ainsi que la vente directe et réunit chaque année un public nombreux.

L'association « Foire aux saveurs d'automne » organise, le 4 octobre prochain, la 34^{ème} foire aux saveurs d'automne à Pouilley-Français. Cette manifestation a pour objectif la promotion des produits du terroir dont les produits bio, et la vente directe. Elle rassemble près de 160 exposants qui proposent leurs produits et invitent les visiteurs à participer à des animations (dégustations, pressage de jus de pommes, expositions, rencontres...). La Foire aux Saveurs attire chaque année plus de 8 000 visiteurs.

Depuis 2017, Grand Besançon Métropole accorde annuellement à l'association un financement de 2 000 € pour cette manifestation.

Rappel du soutien financier de Grand Besançon Métropole :

| Association « Foire aux saveurs d'Automne » | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|---|---------|---------|---------|---------|
| Subventions | 2 000 € | 2 000 € | 2 000 € | 2 000 € |

Plan de financement prévisionnel proposé par l'association :

| Dépenses TTC | | Recettes | |
|------------------------|------------|--|-------------|
| Buvette | 4 100,00 € | Recettes des ventes (nourriture, boissons, emplacements, entrées, vente cabas et gadgets) | 35 200,00 € |
| Gaufres | 500,00 € | | |
| Pressoir jus de pomme | 2 100,00 € | | |
| Repas + boissons | 7 360,00 € | | |
| Restauration rapide | 100,00 € | Subventions | |
| Cabas et gadgets | 350,00 € | Département du Doubs | 3 000,00 € |
| Emplacements exposants | 100,00 € | Région BFC | 3 000,00 € |
| Entrées | 450,00 € | GBM (demandé) | 3 000,00 € |
| Frais administratifs | 5 140,00 € | Fonds pour le développement de la vie associative | 4 000,00 € |
| Refonte site internet | 1 500,00 € | Commerçants et artisans | 3 500,00 € |

| | | | |
|--|--------------------|------------------------|--------------------|
| Décorations | 3 500,00 € | | |
| Communication | 1 900,00 € | | |
| Impressions | 1 600,00 € | | |
| Frais de représentation | 3 600,00 € | | |
| Animations | 4 200,00 € | | |
| Achats de matériels divers | 3 700,00 € | | |
| Sécurité | 3 000,00 € | | |
| Branchement électrique et locations diverses | 8 000,00 € | Autofinancement | 11 500,00 € |
| Réserve de fonctionnement | 12 000,00 € | | |
| TOTAL | 63 200,00 € | TOTAL | 63 200,00 € |

Pour cette action, l'association sollicite une aide financière 3 000 € auprès de Grand Besançon Métropole.

Il est proposé d'accorder à l'association une subvention forfaitaire de 2 000 €, comme les années précédentes. Cette subvention sera versée en une fois à compter de la notification au bénéficiaire.

M. Yves MAURICE (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 2 000 € à l'association « Foire aux saveurs d'automne », pour l'organisation de la 34^{ème} « Foire aux saveurs d'automne » 2025.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention* : 0

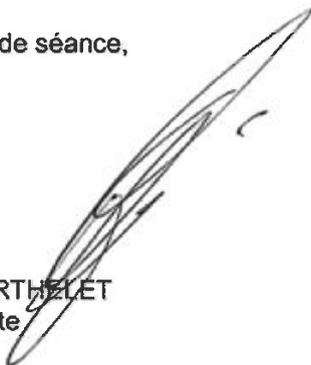
Conseiller intéressé : 1

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,

Catherine BARTHELET
Vice-Présidente



Pour extrait conforme,
La Présidente,

Anne VIGNOT
Maire de Besançon

